

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	18
Trois mois	9
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la répartition des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Octobre 1874.

LES POINTS NOIRS.

S'il est vrai, comme le disait lord Palmerston, que la question du Schleswig-Holstein ait été l'allumette qui a mis le feu à l'Europe, on peut bien dire que *petit bonhomme vit encore*. On s'en est aperçu tout récemment. En se retrouvant en face de ce fameux traité de Prague, on a bien vu qu'il recétait, pour peu que la malveillance s'en mêlât, des monceaux de combustible. Qu'est-ce en effet qu'un contrat qui stipule vaguement que la partie septentrionale d'un territoire pourra être rendu à son possesseur primitif ? Qu'est-ce que cette partie septentrionale ? Se figure-t-on bien un traité où il serait écrit, sans plus, que la partie septentrionale de la France pourra un jour être restituée aux Français ? Où la prend-on, cette partie ? où commence-t-elle ? et qu'est-ce qui fait la limite ? est-ce la Loire ? est-ce la Seine ? Est-ce la Somme ? En ce qui touche le Schleswig, l'article 5 du traité de Prague est tout juste aussi clair. Il permet de tout revendiquer : il autorise à tout refuser. C'est un nid à querelles et à guerres.

L'Europe le sait bien, car elle s'inquiète aussitôt que le Schleswig revient sur le tapis. Quelle appréhension, ces jours derniers, sur le simple cancan que l'Allemagne mettait pour condition à la restitution du Schleswig l'entrée du Danemark dans la Confédération germanique ! Quelle émotion (nous ne voulons pas dire quel soulagement !) lorsque le bruit se répandit que la Russie et l'Angleterre songeaient à combiner leur action pour arriver au règlement définitif de cette question incendiaire !

Ce n'est pas tout ; et il y a bien d'autres allumettes dans le monde.

L'Espagne n'est-elle pas une véritable torche, un brandon permanent ? Quelles inquiétudes naguère, lorsque la Prusse parut insister pour cette fameuse intervention simultanée qui se borna à une reconnaissance partielle ! Quelle impression produisit sur l'Europe entière l'arrivée des canonnières prussiennes, à l'embouchure de la Bidassoa ! Et, en revanche : lorsque la Russie refusa de reconnaître le gouvernement du maréchal Serrano, quel effet cela fit dans toute l'Europe ! Et la fameuse lettre à don Carlos ! Et les commentaires ! Et l'huile sur le feu !... Ce n'est pas fini ; cela dure toujours. Chaque Etat sent qu'il y a un foyer qui brûle, et il redoute les flammèches.

Ce n'est pas tout encore ! Rappelez-vous ce qui se passa lorsque le bruit courut que la Prusse avait manifesté l'intention d'acheter Porto-Rico ? Cette fois l'émotion gagna les deux mondes. L'Amérique s'alarmait comme l'Europe, et à ce dessein en l'air, à cette prétendue velléité qui n'était peut-être qu'un commérage de nouvelliste, elle opposa immédiatement sa fameuse doctrine de Monroe : l'Amérique aux Américains ! En même temps, elle fit sonner bien haut ses relations plus qu'amicales avec la Russie, et on alla jusqu'à parler d'un traité d'alliance offensive et défensive entre Saint-Petersbourg et Washington.

Est-ce tout ? non, et il reste encore mille moyens d'embraser le monde. Qu'est-ce que la question religieuse, qui sévit aujourd'hui dans tout l'univers, sinon un perpétuel incendie ? N'y eût-il point de question religieuse, le malaise serait le même, et le péril aussi. Un grand déplacement de force et d'influence s'est produit en Europe. Chacun, de près ou de loin, se sent atteint ou menacé. Le continent est aujourd'hui dans l'état d'incertitude où il s'est trouvé chaque fois que son équilibre a été près de se rompre, sous la main de Charles-Quint, de Louis XIV ou de Napoléon.

On ne peut s'empêcher de remarquer que, dans cette crise déjà longue, à chacune de ces étincelles qui menacent de mettre le feu au monde, tous les yeux se tournent vers la même puissance, tous les regards se dirigent vers le nord : toutes les bouches prononcent d'abord le nom de la Russie. On demandait autrefois : Que dira la France ? Ou demande aujourd'hui : Qu'en pense la Russie ? Chacun sent que si l'équilibre est momentanément rompu, c'est là qu'il faut chercher le contre-poids pour le rétablir. A la vérité, on exagère, on anticipe ; on tire d'une idée juste des conclusions excessives. Malgré les alliances des familles et les promesses des princes, on croit déjà voir le colosse du Nord aux prises avec le colosse du centre, et on annonce, non-seulement comme inévitable, mais comme prochain, le grand duel de la Russie et de l'Allemagne. On va même jusqu'à publier des correspondances où il est écrit que la Russie éprouve aujourd'hui ce que nous éprouvions le lendemain de Sadova ; que notre désastre a produit sur elle l'impression qu'avait produite sur nous la défaite de l'Autriche, et qu'elle a déjà commencé ses préparatifs en vue d'un choc imminent.

Tout cela est grossi, enflé, prématuré. On va trop loin, on va trop vite. Il n'en est pas moins vrai que ces symptômes réitérés, que ces sombres pronostics trahissent un état tout spécial des esprits. On divague un peu ; mais si l'on divague, c'est qu'on a la fièvre, et on ne l'a pas pour rien. Il est certain qu'il y a à l'horizon des points noirs, et que chacun s'en rend aisément compte, et que les moins clairvoyants les aperçoivent, et que les moins attentifs les signalent.

Dans cette perplexité, dans cette attente, la France a, suivant nous, un rôle tranquille et commode. Quoi qu'en disent les pessimistes, elle ne nous paraît pas sérieusement menacée. L'état général de l'Europe la protège et la protégera tant qu'elle ne fera pas trop de folies. D'autre part, ses malheurs la défendent : elle a acquis le droit d'être modeste ; elle n'a plus à se mettre en avant ; elle ne peut être qu'un appoint, mais quel appoint !

Nous n'hésitons pas à affirmer que, par l'excès de nos revers, jamais en aucun temps la conduite extérieure de la France n'a été plus facile et plus nettement indiquée. Le bon sens y suffit. Ce qu'elle doit être, nous n'avons pas besoin de le dire, un enfant le comprendrait, et à plus forte raison un ministre. Qui sait tout ce que peuvent contenir ces deux mots : se recueillir et attendre ? Qui sait ce qu'en dix ans pourrait nous apporter un gouvernement intelligent et stable ? Nous ne réclamons pas des politiques hors ligne. Nous n'avons besoin ni d'un Richelieu, ni

d'un Metternich, ni d'un Talleyrand, ni d'un Cavour, ni d'un Bismark. Si nous avions seulement dix ans de paix intérieure et de gouvernement solide, l'avenir serait à nous.

Mais demandez donc à la France dix ans de paix intérieure, et à la République dix ans de gouvernement solide ! Demandez donc au régime républicain une politique suivie ! Demandez donc à un ministre d'avoir des vues, un programme, et de s'y tenir pendant dix ans, lorsqu'il n'est jamais assuré d'être ministre pendant dix jours ! Demandez donc à un souverain de relever le pays, lorsque ce souverain est électif et se renouvelle tous les quatre ans !

En résumé, l'état de l'Europe permet à la France de tout espérer ; mais l'état de la France ordonne à la France de tout craindre. Nous nous perdons de nos propres mains. Dans les circonstances où nous sommes, la République n'est pas seulement un danger, c'est un suicide !

(Paris-Journal.)

Chronique générale.

Le maréchal a signé le décret qui convoque décidément pour le 8 novembre prochain les électeurs du Nord, de l'Oise et de la Drôme pour nommer un député.

Dans le Pas-de-Calais, le parti républicain a enfin réussi à mettre en ligne son candidat : ce candidat est M. Brasme. M. Jonglez de Ligne, le concurrent légitimiste, n'a, on le sait, aucune chance. Il suffit, en effet, de rappeler les dernières élections qui ont eu lieu dans le Pas-de-Calais pour montrer que la lutte sera circonscrite entre M. Delisse-Engrand et M. Brasme. En 1872, ce département se prononçait en grande partie pour M. Levert ; en 1874, les voix se partageaient entre MM. Brasme et Sens, celui-ci ne l'emportant plus que de quelques milliers de voix. Le récent succès de M. Martel contre M. Dusaussoy encourage les républicains et n'est sans doute pas étranger à la détermination de M. Brasme, qui, après avoir refusé de se laisser de nouveau porter dans le Pas-de-Calais, vient enfin d'accepter la candidature.

On lit dans la *Correspondance universelle* :
« Une pétition au maréchal de Mac-Mahon, demandant, dans des termes blessants pour les députés l'ajournement du retour de la Chambre, et colportée depuis quelques jours dans un grand nombre de cafés du quartier de la Bourse, a été saisie par ordre du préfet de police. »

Le conseil d'Etat vient de décider que les délibérations prises par les commissions départementales élues par les conseils généraux sur des matières étrangères à leurs attributions pouvaient être annulées en vertu de l'article 33 de la loi du 40 août 1874, qui déclare illégal et nul tout acte ou toute délibération d'un conseil général relatif à des objets qui ne sont pas compris dans ses attributions, cet article devant s'appliquer aux commissions permanentes par voie de conséquence.

L'Europe a été frappée de surprise et l'Allemagne d'une secrète terreur par l'arrestation de M. le comte d'Arnim. Il y a un peu de quoi : ce n'est pas tous les jours qu'un ambassadeur, considérable au point de vue de la politique sociale et honoré de l'amitié de son souverain, est appréhendé au corps comme un vulgaire malfaiteur et soumis à toutes les rigueurs d'une incarcération préventive. On peut même dire que l'événement est peut-être unique en son genre. Du moins, aucun cas analogue ne se présente à notre mémoire.

Les motifs allégués sont-ils les véritables ? S'agit-il en vérité de lettres plus ou moins confidentielles que le destinataire se serait cru en droit de s'approprier, contrairement à la manière de voir du chancelier de l'empire d'Allemagne ? Ce sont là des questions plus faciles à poser qu'à résoudre.

Au fond, il répugne de penser qu'une différence d'appréciation entre des hommes si haut placés ait amené une pareille catastrophe. L'esprit n'admet que sous bénéfice d'inventaire la version courante. Il se persuade que les agences télégraphiques n'ont pas dit le dernier mot sur cette affaire ; il pressent de redoutables complications en dehors même des luttes politiques ou religieuses soutenues par la Prusse, et il en arrive à se convaincre que l'homme à la politique « de sang et de fer » pousse sa fortune aux dernières extrémités de l'audace, afin de la sauver d'un naufrage annoncé par tant de signes précurseurs.

C'est un spectacle curieux et non sans une certaine grandeur titanique que celui de cet intrépide Teuton faisant face à l'Europe entière, acharné à subjuguier la conscience de quinze millions de ses compatriotes, et à consacrer sa volonté comme l'unique règle de l'Etat. Il ose ce que tenta Napoléon I^{er}, sans que l'effroyable chute du vaincu de Sainte-Hélène soit capable de l'intimider.

Réussira-t-il ? Otto von Bismark deviendra-t-il l'axe d'un monde nouveau ? Répondre par l'affirmative serait nier l'histoire et insulter Dieu et l'humanité. Mais en attendant que les choses terrestres aient repris leur niveau, en attendant que la lumière de la justice ait pénétré nos épaisses ténèbres, c'est-à-dire en attendant que les peuples aient replacé leur liberté sous la sainte tutelle de l'Eglise, le flot des générations continuera de se précipiter à d'insurmontables écueils. L'âme se replie sur elle-même, rien qu'à jeter un regard sur les sanglantes perspectives dont nous sommes entourés.

Quant au prince de Bismark, il est à plaindre, car il s'avance dans la postérité marqué du sceau d'une prédestination fatale. La réforme de Luther et la Révolution française, sa digne fille, vaincues dans leur principe, se sont comme emparées de sa vaste intelligence et de sa vigueur indomptable pour livrer leur combat suprême. Il est condamné à succomber ou à emporter dans la tombe l'angoisse d'inexprimables incertitudes. Il n'est pas de puissance capable de fonder l'empire du chimérique, et l'expérience a constaté qu'en dehors de la loi de Dieu, tout est vain pour les nations aussi bien que pour les individus.

L'INCIDENT DE L'Union de l'Ouest ET DE M. DE LA BOUILLERIE.

L'Union, de Paris, réplique dans son numéro de samedi :

« L'hommage que nous avons rendu à M. de la Bouillierie importuna l'Union »

l'Ouest, que le témoignage de l'honorable M. Joubert avait déjà troublée.

» Nous nous refusons à suivre l'Union de l'Ouest, qui s'efforce de soulever des questions de personnes, afin d'éviter de répondre à une question de fait.

» M. de la Bouillerie a proposé à M. Joubert ce moyen de conciliation. L'Union de l'Ouest n'ose plus le nier; mais elle essaie de donner le change à l'opinion, en demandant le nom du candidat. Nous lui avons déjà fait remarquer que M. de la Bouillerie ne s'était pas attribué la mission de choisir un candidat, que ce choix ne pouvait être que le résultat d'une délibération commune, et que, pour le produire utilement, il fallait savoir auparavant si les partisans de M. Bruas étaient disposés à ne pas repousser toute candidature nouvelle.

» La lettre de M. Joubert établit précisément que « la question d'une candidature nouvelle a été traitée d'une façon générale et écartée sans observations. » Voilà la vérité, les dénégations de l'Union de l'Ouest ne parviendront pas à l'altérer.

» M. de la Bouillerie a offert de chercher, d'un commun accord, une candidature nouvelle; ce moyen de conciliation a été repoussé. Naturellement, après une telle décision, comme le dit M. Joubert, il n'y avait plus lieu de discuter des noms de candidats. La discussion, à l'heure présente, serait encore plus inutile. »

Etranger.

ALLEMAGNE.

Le Times publie la dépêche suivante de Berlin :

« Bien que très-court, le projet de loi relatif à la landsturm est un document important. D'après ses prévisions, l'empereur peut convoquer la landsturm sans demander le consentement du conseil d'Etat. A l'empereur seul appartient également le droit d'organiser la nouvelle force. La landsturm sera soumise à la loi militaire, et ses membres pourront être incorporés dans la landwehr en cas de nécessité. En d'autres termes, cela veut dire que tout homme valide est à la disposition de l'empereur. »

La loi sur le mariage civil est introduite depuis le 1^{er} du mois. Ses inconvénients se font déjà sentir. On a voulu faire une loi libérale, et on n'est parvenu qu'à favoriser les unions plus que suspectes entre des femmes perdues et une catégorie d'hommes auxquels on donne ici le nom de « Louis », comme qui dirait Alphonse. Ces couples ne s'unissent que dans l'unique but d'échapper à l'expulsion dont ces sortes d'hommes et de femmes sont constamment menacés par la police des mœurs. Grâce aux facilités de la nouvelle loi, ils acquièrent par le mariage le droit de domicile légal : impossible alors de les expulser. Aussi, le gouvernement se propose-t-il de changer cette loi, afin d'empêcher ce scandale.

Il était intéressant de voir la capitale les derniers jours avant la mise en vigueur de la nouvelle loi. Quiconque pouvait encore se marier, le faisait. Les églises, les temples, les synagogues étaient assaillis par des couples désireux de n'être unis que par le mariage religieux.

On dit qu'en province c'était la même chose. A Posen, on mariait par seize couples à la fois dans la journée du 29 septembre. Le 30, il n'y avait pas moins de trente-deux couples dans une seule église. Au temple protestant de cette ville, le pasteur mariait encore à la tombée de la nuit. Les bureaux de l'état-civil ne sont pas encore organisés. Les journaux de la capitale se plaignent amèrement du désordre qui règne dans la nouvelle administration, dont les employés ne veulent pas démentir le caractère méticuleux, passé à l'état de proverbe, des bureaucrates prussiens.

Dans une dernière lettre, j'ai parlé de l'immoralité de Berlin. Il n'y a rien d'étonnant, si on lit de temps en temps les chiffres statistiques publiés par le ministère de l'intérieur. Ainsi, du 1^{er} janvier au 31 août de cette année, 58,944 hommes, 3,060 femmes et 425 enfants ont déclaré à la police qu'ils étaient sans asile.

L'année dernière, ce chiffre était, du 5 mars au 31 décembre, seulement de 34,463 hommes, 4,304 femmes et 279 enfants. Il y

a donc en huit mois une augmentation de 23,662 individus n'ayant ni paille, ni maille. Aussi, faut-il s'attendre, pour l'hiver, à une série de délits et de crimes.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GENERAL.

Election du canton de Montfaucon.

M. Paul Mayaud (élu), 4,448 voix.
M. de la Blotais, 4,351

THEATRE DE SAUMUR.

C'est ce soir que les artistes de M. Emile Marck font leur apparition sur notre scène dans *Si j'étais Roi!*

A ce sujet, nous dirons que, jeudi dernier, trois de ces artistes avaient terminé leurs débuts à Angers; tous les trois ont été acceptés.

Un nombre de spectateurs des premières, fauteuils, baignoires, stalles et parterre, égal au nombre des abonnés présents, ont pris part au vote.

Sur 77 votants :
M^l Bureau, première chanteuse légère, a obtenu 68 voix ;

M^l Martrelli, dugazon, 65 voix ;

M. Budant, baryton, 64.

L'admission de MM. Chevalier, premier ténor, Descamps, second ténor, et Dorlin, seconde basse, ne fait également aucun doute, si nous en croyons les personnes qui ont déjà apprécié le talent de ces artistes sur la scène angevine.

Un tableau vendéen.

On lit dans le *Courrier de Poitiers* :

M. Drake, artiste de notre ville, vient d'achever un remarquable tableau. L'auteur a pris pour objet un des plus beaux épisodes des premières guerres de la Vendée : « Les derniers instants de M. de Bonchamp demandant grâce pour les prisonniers. » On connaît l'acte magnanime qui immortalisa la mémoire du général.

L'armée royale, au soir du 17 octobre 1793, vingt-quatre heures à peine après l'exécution de Marie-Antoinette, achevait d'essuyer, devant Cholet, un grave échec, lorsque, dans une dernière charge pleine de périls, le brave de Bonchamp tombait morellement atteint à la poitrine. Étendu sur un brancard fait à la hâte, on le ramène au milieu d'un peuple ivre de douleurs, sans abri désormais et forcé de quitter une patrie incendiée, couverte de ruines.

Or, le lendemain 18 au matin, le général, suivi des débris de la Vendée, arrivait ainsi dans la petite ville de Saint-Florent-le-Vieil, sur la rive gauche de la Loire. Cinq mille prisonniers de guerre arrivaient avec lui. A la vue de ces fils de la Révolution, la colère dans le cœur vendéen a trouvé son comble comme le malheur lui-même. — Des clameurs de « à mort » ont retenti. Et ces derniers, « ces hommes de sang » qui avaient accepté de la Constitution l'horrible mandat de faire de la Vendée un tombeau, vont justement payer de leur tête les sauvages excès de la veille.

Mais un homme blessé par eux et qui n'avait plus que quelques heures de vie était là ! C'était M. de Bonchamp ! Un de ses compagnons d'armes s'est penché sur la poitrine du mourant; il a recueilli de ses lèvres ces sublimes paroles : « Qu'on épargne ces malheureux ! C'est là mon dernier ordre... laissez-moi l'assurance qu'il sera exécuté ! »

Et l'armée, magnanime comme son chef, reçoit, en pleurant, le dernier vœu de son général aimé. Les colères tombent, et un long cri, porté de rang en rang, répond : « Grâce aux prisonniers ! Bonchamp l'ordonne ! »

Et, à cette heure-là, à beaucoup qui ne méritaient point de pardon, il fut pardonné. Héroïque spectacle ! Les premiers martyrs n'ont rien de plus grand. Ainsi de la Vendée et « de l'échafaud du 24 janvier », seuls, sont sorties des pensées de pardon » dans ces temps horribles « où, jusque dans la mort, les parties qui se succédaient emportaient des idées de vengeance ou de regret. » C'est le révolutionnaire Quinet qui a écrit ces paroles.

Tel est donc le drame qu'il s'agit de reproduire. — On sait que, dès 1824, David d'Angers, par reconnaissance, illustra dans

un monument remarquable le souvenir qui sauva son père. Le tableau que nous offre aujourd'hui M. Drake doit rester, et il restera comme un second monument élevé à la gloire de la Vendée et comme une couronne placée, par une main amie, au front de l'immortel vaincu du 17 octobre.

La composition en est vraiment belle, le coloris fort brillant, les lignes bien accusées, les principales figures sont des portraits. On a dit de la peinture qu'« elle devait être une âme. » Et un artiste italien qui s'y entendait a écrit que « tout l'art du peintre avait pour but unique de seconder l'élan de l'âme vers l'idéal divin. » c'est-à-dire vers ce qui est grand, moral, sanctifiant. C'était une belle définition de l'art en général; pourquoi de nos jours l'avons-nous si souvent oubliée ? Pourquoi, jusque dans les sujets religieux, le réalisme a-t-il si souvent abaissé la pensée ?

L'œuvre de M. Drake, du moins, atteint, selon nous, le double but qu'assignait à l'art, dès le XIII^e siècle, l'élève de Giotto, l'idéal, par les souvenirs héroïques qu'elle évoque et dont nous avons besoin; puis elle est une âme par le talent réel qui a rendu cette grande scène présente, vivante et pleurante.

Certes ! c'est un secret rare aujourd'hui de rencontrer un homme qui sache oublier l'heure actuelle, si torturée d'inquiétudes, si pleine d'ombres, pour vivre, « pour se consoler, » comme disait jadis Tite-Live dans les scènes glorieuses d'un passé qu'il aime, qu'il comprend et veut bien rappeler, par son pinceau ou par sa plume, à la génération qui oublie.

Une chose me frappe, dans l'auteur « de Bonchamp », c'est qu'il semble avoir vécu dans l'armée vendéenne; on serait presque tenté de croire qu'il était là, le lendemain de cette fatale journée de Cholet, qu'il a partagé les douleurs communes du grand peuple, porté le deuil de ses morts et comme esquissé sur place sa toile d'aujourd'hui, tant il a saisi les nuances et les émotions de son sujet, tant la couleur locale — jusqu'au ciel atristé qui éclaira ce jour funèbre — tant ces mille détails de costumes, d'ornements, de draperies, d'images saintes, flottants sur la poitrine de ces fiers paysans sont religieusement reproduits !

C'est là un des cachets distinctifs du talent de cet artiste. Ceux qui ont vu ses *Galleries historiques* de la famille de Quatrebarbes et son *Ecole de Saumur* se le rappellent.

On sait, d'ailleurs, que M. Drake a parcouru, religieux pèlerin, et a voulu reproduire avec une scrupuleuse exactitude les lieux marqués par un souvenir de la grande guerre de l'Ouest, et que la *Vendée militaire*, illustrée par son crayon, a été justement et dans plusieurs circonstances couronnée par la commission des beaux-arts.

Dans le tableau que nous avons vu, trois ou quatre grandes figures surtout attirent vivement les regards et dominent toute l'action. Le groupe principal occupe le centre de la toile. Étendu sur son brancard, le général fait un suprême effort pour se dresser encore; un long manteau de velours noir le couvre à demi; le sang coule de la blessure entr'ouverte; d'une main il soutient avec peine le poids de son corps affaibli, tandis que de l'autre qu'il élève, il essaye de se montrer, une dernière fois, à son armée, pour lui inspirer l'acte magnanime qui consolera sa dernière agonie. On est saisi de respect devant cette figure pâle, saintement énergique, belle encore en présence de la mort et sereine comme le sentiment qui l'anime. Amis et ennemis, on le sait, pleureront sur sa tombe !

A la droite du lit funèbre, c'est la douce physionomie de M^l de Bonchamp; ses mains sont jointes; ses yeux, mouillés de larmes, sont fixés au ciel vers celui qui compte les sacrifices. Et quel sacrifice que le sien ! Quels jours de deuil suivront ce triste jour ! Son énergie et sa foi tempèrent, à ce moment cruel, l'immense douleur de l'épouse et de la mère. Une enfant prie, inclinée sur la poitrine du général. C'est sa fille, aujourd'hui M^l de Bouillé.

Un peu plus à gauche et derrière le mourant, on remarque M. l'abbé Gourgeon, son vieil ami et le confident de ses dernières pensées, l'énergique Cesbron d'Argogner, ce vieux chevalier de Saint-Louis, et d'Autichamp; des groupes débouchent des rues adjacentes; un des fermiers qui se sont disputé l'honneur de porter leur maître, assis à l'extrémité du brancard, cache dans ses mains l'émotion qui le domine.

Au-dessus de ces têtes, le drapeau blanc flotte, couronné de sa devise : *Dieu et le Roi.*

Du côté opposé, Henri de la Rochejaquelein nous apparaît dans toute la beauté de ses vingt ans, l'énergie d'un grand caractère devant lequel Kléber lui-même s'inclinera; les traits de sa physionomie, tout concourt à lui donner ce quelque chose de magique que la plume ne rendra jamais; son bras est encore en écharpe; il est là, le jeune héros, tout brillant de cette antique distinction personnelle dont nous n'avons plus couronné déjà des gloires magnifiques que la postérité lui gardera et comme marqué de cette grandeur que le génie, le malheur, le sacrifice et une mort prématurée, seuls, savent imprimer à l'héroïsme de la vertu chrétienne qui s'ignore et va mourir; sa main, qui bientôt vengera l'honneur de son peuple, est levée et s'agit dans une même pensée, dans un même sentiment, pour un même but que son chef : prévenir l'effusion du sang, et pardonner à ceux qui ne savent jamais pardonner !

Sur un second plan, entre le mourant et l'église, le tambour bat, les canonnières sont à leurs pièces, les mèches sont allumées, l'église, son clocher, une partie de la ville se dessinent, dans le fond, sur un ciel sombre, et l'armée, hommes, femmes, enfants, couvrant l'horizon jusqu'à la Loire, attendent dans l'anxiété.

Je le répète, c'est une belle œuvre que celle de M. Drake. Je ne suis point vendéen, je ne connais cet artiste que d'hier et je suis ému autant devant le talent que devant la pensée qu'il a si noblement rendue. La photographie, je l'espère, reproduira ce tableau. Que la Vendée en soit fière ! Car il est bien, car il est bon pour elle de se rappeler à elle-même et de rappeler à ses enfants, dans l'heure présente où une immense conspiration, tout à la fois anti-religieuse et anti-sociale, travaille à amoindrir les caractères, oblitérer, dans la conscience humaine, les imprescriptibles principes du droit et de l'honneur, à flétrir l'histoire écrite avec le sang de nos pères; il est bon, dis-je, à elle de se rappeler, dans l'occasion, que, naguère, pour la défense des droits de l'éternelle justice de Dieu et pour ne pas obéir à d'iniques prescriptions, elle se leva comme un seul homme pour protester, qu'elle sut souffrir, s'exposer à tous les périls comme à toutes les vengeances; et, quand il en fut besoin, qu'elle sut mourir et pardonner ! C'est ce que lui rappellera le tableau de M. Drake.

Qu'elle reste donc digne de ses anciens jours ! Sa forte race ne doit point périr; le monde, à l'heure marquée, s'il est encore un salut pour nous ailleurs que dans la mort, le monde aura besoin d'elle !

On lit dans les journaux d'Angers :

« Angers, 3 octobre 1874. »

» Monsieur le directeur,

» La science doit au hasard quelques-unes de ses plus belles découvertes. Rendons-lui grâce encore aujourd'hui, puisqu'il nous amène un moyen de prévenir la cause principale des explosions trop souvent constatées des générateurs à vapeur.

» M. Capelle, ingénieur civil habitant le Havre, me communiquait au commencement de cette année le fait suivant :

» Un des mécaniciens commandant les machines du *Saint-Laurent*, paquebot transatlantique, avait oublié dans l'intérieur des chaudières un lingot de zinc d'un certain poids lors de son départ du Havre.

» Quant au retour on dut procéder à la visite des générateurs, quelle ne fut pas sa surprise d'avoir à n'y constater d'abord aucun dépôt sédimentaire, et ensuite de ne retrouver aucune trace du lingot abandonné.

» Le mécanicien, étonné, voulant se rendre compte de ce phénomène, remplaça dans ses générateurs un lingot du poids de 80 kilos qui disparut également sans laisser d'autres traces qu'une boue noirâtre déposée à la partie inférieure des chaudières et qu'un simple lavage suffisait à faire disparaître.

» Lors de mon arrivée à Angers, je fis part de ce fait à M. Raynal, possesseur d'une machine à vapeur de la force de vingt chevaux et qui, employant l'eau de la Loire pour son alimentation, constatait cependant des dépôts qu'il combattait avec des subs-

ances dites Tartrifuges, produisant bon effet, mais d'un prix assez élevé.

Quelques kilos de rognures de zinc introduites dans sa chaudière suffirent pour la préserver de toute incrustation; ici encore, comme à bord du *Saint-Laurent*, on ne retrouva aucune trace de métal déposé dans le générateur.

Ce fait si remarquable de la disparition complète du zinc, dans des milieux plus ou moins chargés de sels, tels que l'eau de mer et l'eau de Loire relativement plus pure, m'a porté à penser que la théorie de la pile n'y était point étrangère.

Deux métaux sont en présence, le fer et le zinc, l'un négatif, l'autre positif, qui forment les deux pôles de la pile. Sous la double influence 1° de la chaleur qui les rend plus facilement oxydables, et 2° des eaux qui les baignent et qui ne sont jamais chimiquement pures, un courant thermo-électrique s'établit à l'intérieur de la chaudière, et le zinc finit par disparaître à la suite de ses combinaisons avec les acides de sels renfermés dans l'eau.

Dans cette hypothèse, le zinc formerait le pôle positif et la chaudière en fer le pôle négatif.

Au cas où les tubulures intérieures de la chaudière fussent en cuivre, ce serait l'inverse, la chaudière formerait le pôle positif et le zinc le pôle négatif de cette immense pile.

Il serait à désirer, monsieur le rédacteur, que des expériences nombreuses et pratiquées surtout à bord de notre marine de guerre, qui emploie de préférence les générateurs tubulaires, parvinssent à consacrer l'utilité de cette découverte, dont l'importance n'échappera à personne et qui mérite l'attention de tous.

E. LESUEUR.

Bureau-télégraphique.

L'expérience sera, ces jours-ci, renouvelée à Angers chez MM. Besnard, Genest et Bessonneau, Léoni et Coblentz, Liard. Les résultats en seront publiés.

Faits divers.

L'INCENDIE DES ATELIERS DE HERTZ, A PARIS.

Samedi, vers six heures du matin, les rares passants voyaient une épaisse colonne de fumée couronner les hauteurs de Montmartre : des gerbes de flammes par instants sillonnaient le ciel comme les fusées d'un feu d'artifice, et l'horizon était rougi par la lueur sinistre de l'incendie.

La fabrique de pianos de M. Hertz était en feu.

Rue Mercadet, 114, tout en haut de Montmartre, se trouvaient les ateliers de M. Hertz.

C'était une grande construction presque toute en bois et en vitres, élevée de plusieurs étages, où étaient entassés plusieurs centaines de pianos prêts à livrer ou à peu près terminés.

Devant l'atelier, dans un grand terrain vague, se trouvaient des piles de bois.

Derrière, un parc et une maison d'habitation.

Vers six heures, le concierge fut réveillé par le crépitement des flammes. A peine vêtu, il voulut s'élaner dans les ateliers, mais il lui fut impossible d'entrer : une fumée épaisse sortait du premier étage, et on voyait déjà les flammes jaillir des fenêtres.

Au premier signal les secours arrivèrent de tous côtés.

Les sapeurs-pompiers de la rue du Mont-Cenis se trouvèrent les premiers sur les lieux du sinistre.

Bientôt les secours affluèrent : les pompiers de la plaine Saint-Denis accoururent avec leurs pompes ; les ouvriers de l'usine Parlot vinrent au pas de course apporter leur concours.

En même temps, une pompe à vapeur était envoyée de l'état-major général.

Il ne fallait pas songer à sauver les ateliers, qui n'étaient déjà plus qu'un immense brasier, mais il fallait préserver les maisons voisines.

Déjà les piles de bois avaient pris feu ; le parc était menacé, et une pluie d'étincelles s'abattait sur tout le voisinage.

Sept pompes et la pompe à vapeur furent mises en batterie.

Des détachements du 89^e et du 20^e de ligne, sous le commandement d'un colonel,

arrivèrent au même moment, et servirent à maintenir l'ordre et à faire la chaîne.

Grâce à l'activité des travailleurs et à l'habileté des manœuvres ordonnées par M. Sainte-Claire, le commandant des pompiers, à neuf heures le feu était circonscrit, et tout danger avait disparu pour les maisons voisines.

A dix heures, les murs des ateliers s'écroulaient ; à onze heures on était maître du feu.

Aussitôt la nouvelle du sinistre, M. Diet, commissaire de police du quartier, s'était transporté sur les lieux.

Quand on fut maître de l'incendie, M. Diet commença son enquête.

La promptitude avec laquelle l'incendie avait éclaté et s'était développé faisait croire aux voisins que la malveillance n'y était pas étrangère. Le concierge avait constaté en même temps que sa basse-cour, que les flammes n'avaient pas atteinte, était vide, et s'étant mis à rechercher les volailles, il les avait trouvées dans la cave de la maison portant le numéro 131 située juste en face des ateliers.

M. Diet aussitôt demanda à qui appartenait cette cave.

C'est au sieur Gonthier, un ouvrier pianiste, lui fut-il répondu.

Qu'a-t-il fait la nuit dernière ?

Il s'est promené toute la nuit, avec une voiture à bras, a transporté des poutres et des volailles, et n'a terminé son manège qu'à six heures du matin. Depuis, il a disparu.

M. Diet demanda aussitôt par le télégraphe quelques agents de la sûreté et les lança sur les traces de Gonthier.

A midi, Gonthier était arrêté, 44, rue Letord, dans une maison où il s'était réfugié.

Il s'était fait raser et couper les cheveux, pour se rendre méconnaissable.

Quand on l'arrêta, il pâlit, se troubla et refusa d'abord de suivre les agents ; mais, se remettant bientôt, il se laissa conduire au commissariat de police.

Chemin faisant, un des agents le questionna, et il avoua aussitôt que c'était bien lui qui avait allumé l'incendie.

Quand on amena Gonthier devant M. Diet, ce misérable, en proie à une agitation épouvantable, voulut s'emparer d'un revolver qui se trouvait sur le bureau du commissaire, mais on ne lui en laissa pas le temps, et on lui mit les menottes.

Gonthier, soudainement radouci, raconta tout ce qui s'était passé.

Il y a un an il avait été renvoyé par M. Hertz.

« Depuis ce temps, dit-il, je m'étais juré de me venger.

Hier, vers minuit, je m'introduisis dans l'atelier en fracturant une porte de derrière. Je m'emparai de quelques matériaux que je transportai, au moyen d'une voiture à bras chez moi, chez un de mes amis, 25, rue Mercadet et dans un terrain où je fais construire une maison, rue Letord.

Vers six heures, à mon dernier voyage, je mis dans l'escalier une longue trainée de copeaux, que j'allumai, puis je me retirai, après m'être assuré que les copeaux brûlaient bien. »

Ce misérable ou ce fou a été envoyé hier soir au Dépôt.

On s'explique difficilement comment Gonthier a pu devenir incendiaire. Il était très à son aise et faisait bâtir une petite maison. Ce n'est donc pas pour dissimuler un vol qu'il a mis le feu aux ateliers de M. Hertz.

Est-ce pour se venger de son renvoi ?

Les incendiaires sont punis de LA PEINE DE MORT ; il est bien invraisemblable que ce soit pour se venger d'un renvoi, qui ne l'aurait point empêché de gagner sa vie, que Gonthier ait affronté la guillotine.

Est-ce un fou ?

Jusqu'à présent on le croirait assez.

Enfin l'instruction de cette affaire éclaircira ce point délicat.

Il y avait dans les ateliers de M. Hertz plus de 300 pianos. Tout est brûlé. Heureusement que M. Hertz était assuré.

Mais combien d'ouvriers vont encore se trouver sans travail !

LES MŒURS DU TEMPS.

Je ne connais rien de plus horrible que le drame suivant :

Une brave et digne femme élève son fils aussi bien que possible ; elle lui prodigue ses soins et sa tendresse ; elle se prive mé-

me du nécessaire pour lui donner une instruction suffisante, pour en faire un homme.

Le fils grandit, il a bientôt vingt ans ; le travail l'ennuie, il préfère les bals de barrière et les *malgingues* à l'atelier. Il lui faut de l'argent ; il vient en demander à sa vieille mère ; la pauvre femme vide sa bourse.

Mais cet argent est bien vite épuisé ; le misérable revient encore pressurer sa mère, qui, encore une fois, lui donne tout ce qu'elle a.

Enfin, un beau jour, aviné, débrailés l'injure aux lèvres, ce fils sans entraille, vient encore frapper à la porte de la malheureuse femme.

— J'veux de l'argent, dit-il d'une voix de rogomme.

— Mon pauvre enfant, je n'en ai plus.

— Il m'en faut tout de même, s'écrie l'enragé, où je casse tout !

Et il commence à mettre en pièces tout ce qui se trouve sous sa main.

Une scène de ce genre s'est passée l'autre soir, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 30, à Paris.

Une pauvre vieille dame, M^{me} Fabiot, a été obligée de faire arrêter son fils qui était venu lui demander de l'argent et qui, sur son refus de lui en donner, brisait tous les meubles de l'appartement.

Un des amis de *Paris-Journal* a été témoin d'une scène de brutalité inouïe.

Rue Saint-Maur, un individu, discutant vivement avec une vieille femme, lui allongea tout-à-coup un coup de poing si violent que la malheureuse alla tomber contre la muraille de la maison n° 108 et se cassa la jambe droite.

Cette pauvre femme a quatre-vingt-cinq ans.

Malgré les soins qui lui ont été prodigués dans une pharmacie voisine, son état inspire de sérieuses inquiétudes.

Décidément tout s'en va en France, sous le règne de la démagogie : tout s'y perd, l'esprit et le cœur.

Une aventure de chasse. C'est encore la saison.

Un garde, le fusil en bandoulière, la carnaissière assez plate sur le dos, s'arrête, tenant en main un cheval de chasse, et par la laisse deux chiens couplés, devant la grille d'une maison d'aliénés. Un fou — de ceux qui sont tranquilles et, pour cela, laissés en liberté — s'approche de lui :

— Vous avez là un beau cheval, combien vaut-il ?

— Il a coûté deux mille cinq cents francs à mon maître.

— Et le fusil que vous portez ?

— C'est un Devismes de cinq cents francs.

— Et ces deux chiens sont de prix aussi ?

— Je crois bien, ils valent quatre cents francs à eux deux.

— Et qu'avez-vous dans votre carnaissière ?

— Une bécassine.

— Ah ! mon cher ami, sauvez-vous au plus vite. Si notre directeur apprend qu'il y a là un homme qui a dépensé trois mille quatre cents francs pour tuer une bécassine, il arriverait avec tous ses argousins et vous ne seriez pas longtemps sans être sous clef !

La reprise de *Don Juan d'Autriche* a remis un peu en relief la figure trop vite oubliée de Casimir Delavigne.

Poète d'origine bonapartiste, Casimir Delavigne avait été exonéré de la conscription, en 1814, à cause d'une pièce de vers sur la naissance du Roi de Rome.

Plus tard, après 1830, il fut pour ainsi dire le poète favori de Louis-Philippe, qu'il avait célébré dans un couplet fameux de la *Parisienne* :

Soldat du drapeau tricolore,
D'Orléans, toi qui l'as porté...

Vers 1835, le roi voulut faire Casimir Delavigne pair de France pour avoir un prétexte de nommer aussi M. Victor Hugo à cette dignité aristocratique.

— Sire, répondit le chanfre des *Messéniennes*, j'ai chanté les tristesses et les grandeurs de la patrie, mais je ne me sens pas de force à être un homme politique.

Et il refusa.

— Eh bien, dit le roi à son fils aîné à propos de ce refus, c'est tant pis pour M.

Victor Hugo, votre protégé. En effet, ce dernier ne sera jamais pair de France tant que Casimir Delavigne vivra.

L'auteur de *Marion Delorme* n'obtint son entrée au Luxembourg que lorsque l'auteur de *Don Juan d'Autriche* vint à mourir.

EXTRAIT

DE LA

Correspondance Financière.

Le marché des Obligations, un instant distrait par la baisse de notre 5 0/0, et la hausse des valeurs Turques reprend toute son activité. — Les *Charentes* se cotent 267 fr. 50, coupon détaché. Les *Vendées* sont très-fermes à 262 fr. 50. Les Obligations des *Chemins de fer Nantais* sont à 238 fr. 75. Il ne faut pas oublier que ces chemins partent de Nantes, c'est-à-dire d'un centre commercial et industriel de plus de 400,000 âmes, et forment la tête de ligne d'un réseau important, celui des Charentes.

Dernières Nouvelles.

Des dépêches que le grand-duc Constantin a reçues samedi l'ont déterminé à quitter Paris pour retourner à Saint-Petersbourg.

Le grand-duc aurait dû dîner dimanche à l'Elysée et il a fait exprimer au maréchal tous ses regrets de ne pas pouvoir prolonger son séjour à Paris.

M. le maréchal s'est présenté à l'ambassade de Russie et a déposé sa carte à l'adresse du frère de l'empereur de Russie.

M. le général Leflo s'est rendu également à l'ambassade pour présenter ses hommages respectueux au grand-duc Constantin.

M^{me} de Mac-Mahon et ses enfants sont arrivés du château de La Forêt pour s'installer définitivement au palais de l'Elysée.

Le conseil des ministres s'est réuni samedi au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Tous les ministres étaient présents, à l'exception de M. de Chabaud-Latour.

Aucune date n'a été fixée ni pour les élections législatives qui restent encore à faire, ni pour les élections municipales.

La *Presse* annonce qu'un conseil des ministres sera tenu demain mardi, et que tous les membres du cabinet y assisteront. On dit, ajoute ce journal, que, dans ce conseil, seront résolues des questions importantes ayant trait à la politique intérieure et aux affaires extérieures.

ESPAGNE.

Tolosa, 10 octobre.

Les carlistes occupent la position d'Allo. Prévoyant une attaque, le général Argonz, commandant la ligne carliste, s'est établi à Morentin.

Une division républicaine est à Lerin.

Deux batteries de canons d'acier sont arrivées à Allo.

CASTILLO.

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 12 octobre 1874.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE.

SI J'ÉTAIS ROI !

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Dennery et Brésil, musique d'Adam.

On finira par :

L'Homme n'est pas parfait, vaudeville en 1 acte, de Lambert Thiboust.

PRIX DES PLACES ORDINAIRES.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/2.

TABLEAU DE LA TROUPE.

ADMINISTRATION.

MM.

Emile Marck, directeur, metteur en scène de l'opéra et de la comédie.

Chavannes, administrateur, metteur en scène du drame et du vaudeville.

Ludovic, second régisseur.

Puton, régisseur des chœurs.

